

## Les inégalités sociales sont fortes dès le primaire et le collège

29 août 2019



Les inégalités de niveau scolaire liées au milieu social existent dès les petites classes. Au CE2, le quart des élèves les moins favorisés – selon un indice de position sociale [1] élaboré par le ministère de l'Éducation nationale – obtient une note de 58 sur 100 en maîtrise du français et de 57 en mathématiques, contre 87 et 85 pour le quart issu du milieu social le plus favorisé (données 2017).

Le redoublement, même s'il est de moins en moins utilisé, traduit les difficultés de certains élèves à suivre le rythme normal de la scolarité. Il concerne principalement les enfants issus des catégories modestes. À l'entrée en sixième, un enfant d'ouvriers sur dix a déjà au moins un an de retard, contre moins de 2 % des enfants de cadres supérieurs et 4 % des enfants de professions intermédiaires (données 2017).

### Maîtrise du français et des mathématiques en CE2 selon l'indice de position sociale

Unité : %

	Français	Mathématiques
Premier quart*	58,1	56,6
Deuxième quart	71,2	69,2
Troisième quart	79,3	78,3
Quatrième quart	87,3	84,6

\* Indice de position sociale le plus bas.

Source : ministère de l'Éducation nationale – Données 2017 – © Observatoire des inégalités

### Élèves de sixième ayant redoublé selon l'origine sociale

Unité : %

	Part
Agriculteur	5,3
Artisan, commerçant	6,0
Cadre	1,9
Profession intermédiaire	4,3
Enseignant	1,7
Employé	6,5

## Élèves de sixième ayant redoublé selon l'origine sociale

Unité : %

	Part
Ouvrier	10,4
<b>Ensemble</b>	<b>7,7</b>

Part des élèves ayant déjà redoublé parmi l'ensemble des élèves entrant en sixième.

Source : ministère de l'Éducation nationale, données 2017 – © Observatoire des inégalités

On retrouve ces écarts au collège. Les enfants d'ouvriers, d'employés et d'inactifs représentent 86 % des élèves des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), filière qui rassemble les élèves les plus en difficulté. Dans l'enseignement général, ils ne représentent que 53 % des élèves. Les enfants de cadres supérieurs ne représentent que 2 % des élèves de Segpa, dix fois moins que leur part dans l'enseignement général.

## Origine sociale des collégiens de la voie générale et des Segpa

Unité : %

	Enseignement général	Enseignement pour élèves en difficulté (Segpa)
Agriculteurs	1,7	1,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	10,5	6,1
Cadres supérieurs*	19,0	1,9
Enseignants	3,3	0,2
Professions intermédiaires	12,8	5,0
Employés	16,8	13,2
Ouvriers	26,2	43,3
Inactifs	9,7	29,2
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* hors enseignants.

Source : ministère de l'Éducation nationale – Données 2017 – © Observatoire des inégalités

En troisième, 5 % des élèves de catégories très favorisées (voir la définition en encadré) ont redoublé au moins une fois, contre 21 % des élèves de catégories défavorisées. À la fin du collège, l'écart s'est creusé. L'école n'a pas su compenser les inégalités sociales.

## Élèves de troisième ayant déjà redoublé selon l'origine sociale

Unité : %

	Part
Origine sociale très favorisée	5,1

## Èlèves de troisième ayant déjà redoublé selon l'origine sociale

Unité : %

	Part
Favorisée	9,1
Moyenne	12,7
Défavorisée	21,0
<b>Ensemble</b>	<b>13,4</b>

Lecture : en 2017, 5,1 % des élèves de troisième d'origine sociale très favorisée ont redoublé au moins une fois. Ils sont 21 % parmi les élèves de troisième d'origine défavorisée.

Source : ministère de l'Éducation nationale – Données 2017 – © Observatoire des inégalités

## Collège : le point de bascule

La classe de troisième est devenue un moment clé dans l'orientation, comme l'était hier le certificat d'études. Les enfants des catégories défavorisées forment 42 % des élèves au collège, toutes sections confondues. Ils ne représentent ensuite que 31 % des élèves de seconde générale et technologique. Inversement, la part des enfants de milieux très favorisés est de 20 % au collège, mais s'élève à 28 % en seconde générale et technologique. Alors que, du collège à l'entrée au lycée, la part des premiers est réduite de 25 %, celle des seconds augmente de 50 %. En partie parce qu'à niveau scolaire équivalent, les élèves de catégories populaires sont plus souvent orientés dans l'enseignement professionnel [2]

## Qui va jusqu'en seconde générale ou technologique ? Composition des élèves en fonction de leur origine sociale

Unité : %

	Élèves de collège	Élèves de seconde générale et technologique
Origine sociale très favorisée	19,7	27,7
Favorisée	12,2	14,4
Moyenne	26,4	26,9
Défavorisée	41,7	31,0
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ministère de l'Éducation nationale – Données 2017 – © Observatoire des inégalités

Le ministère de l'Éducation nationale a étudié la trajectoire d'élèves entrés en sixième en 2007. Alors que 85 % des élèves de milieu favorisé sont entrés en seconde générale (aux alentours de 2012, en fonction des redoublements), seulement 42 % des élèves de milieux défavorisés sont dans ce cas. Dans le temps, l'étude du taux d'accès en seconde générale et technologique des élèves cinq années après leur entrée en sixième en fonction du milieu social fait apparaître une forte progression pour les élèves d'origine sociale défavorisée, surtout dans les années 1985-1994, mais beaucoup moins depuis.

## Taux d'accès en seconde générale et technologique selon l'origine sociale

Unité : %

	Origine sociale favorisée	Origine sociale défavorisée
1967	77,8	23,0
1985	77,5	26,7
1994	87,8	40,1
2000	84,6	39,0
2012	84,8	42,4

Pour chaque année, il s'agit du suivi des élèves entrés en sixième cinq ans plus tôt. Lecture : en 2012, 84,8 % des élèves d'origine sociale favorisée qui étaient en sixième cinq ans plus tôt sont en seconde générale ou technologique, contre 42,4 % des élèves d'origine sociale défavorisée.

Source : Cnesco, d'après ministère de l'Éducation nationale et Ined – © Observatoire des inégalités

Les inégalités de résultats scolaires entre milieux sociaux se construisent tout au long de la scolarité. S'il est faux de dire que « tout est joué dès le plus jeune âge », il n'en demeure pas moins que le système français, en favorisant les apprentissages précoces, place vite les enfants en situation d'échec ou de réussite. En particulier, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à un très jeune âge creuse les écarts, les enfants étant, selon l'appartenance sociale de leurs parents, inégalement dotés en vocabulaire.

Le collège constitue un point de bascule entre les catégories sociales. La coupure marquée avec le primaire dans la façon d'enseigner, la forme des enseignements (calqués sur le lycée, lui-même préfigurant l'université), la fréquence des évaluations et bien d'autres facteurs désavantagent les plus défavorisés. Une partie des jeunes décrochent et attendent l'âge de fin de la scolarité obligatoire, faute de solutions adaptées ou de ne pas avoir été soutenus et encouragés. Du primaire au lycée, l'école laisse se développer les écarts au fil de la scolarité. En fin de troisième, un certain nombre de jeunes issus des milieux défavorisés se retrouvent « orientés » contre leur gré vers des filières qui mènent trop souvent vers des emplois peu qualifiés et sous-rémunérés et un avenir qu'ils n'ont pas souhaité.

## Le regroupement des catégories sociales du ministère de l'Éducation nationale

Le ministère de l'Éducation nationale regroupe les catégories socioprofessionnelles en quatre classes.

Catégorie très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles. Favorisée : professions intermédiaires, retraités cadres, retraités des professions intermédiaires. Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés. Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

Photo / © drivepix - Fotolia

[1] Cet indice rassemble un grand nombre d'indicateurs comme le niveau de diplôme des parents, les conditions matérielles, le nombre de livres à la maison, etc.

[2] Voir notre article « [L'orientation à la fin du collège accentue les inégalités sociales](#) ».

**Part d'élèves en retard à l'entrée en sixième selon l'origine sociale**  
Unité : %

	Garçons	Filles
Agriculteur	8,8	5,3

## Part d'élèves en retard à l'entrée en sixième selon l'origine sociale

Unité : %

	Garçons	Filles
Artisan, commerçant	9,2	6,6
Cadre	3,1	2,1
Profession intermédiaire	6,5	4,7
Enseignant	2,6	2,0
Employé	9,9	7,6
Ouvrier	14,6	11,7
Retraité	15,1	12,5
Inactif	24,2	20,6
Ensemble	10,9	8,6

Source : ministère de l'Éducation nationale - © Observatoire des inégalités - 2015

## Évolution de la part d'élèves en retard en troisième selon la catégorie sociale

Unité : %

	2004	2013
Très favorisée	19	10
Favorisée	31	17
Moyenne	38	23
Défavorisée	53	35
Total	39	24

Élèves de troisième, Segpa inclus, enseignement public et privé.  
Lecture : en 2004, 19 % des élèves de troisième très favorisés avaient un an de retard ou plus.

Source : ministère de l'Éducation nationale - © Observatoire des inégalités

## Accès en seconde générale et technologique selon l'origine sociale

Unité : %

	<b>Origine sociale favorisée</b>	<b>Origine sociale défavorisée</b>	<b>Ecart en points</b>	<b>Rapport</b>	<b>Rapport des chances</b>
1967	77,8	23,0	54,8	3,4	11,7
1985	77,5	26,7	50,8	2,9	9,4
1994	87,8	40,1	47,7	2,2	10,7
2000	84,6	39,0	45,6	2,2	8,6
2012	84,8	42,4	42,4	2,0	7,6

Pour les années, il s'agit de suivi des élèves entrés en sixième cinq ans plus tôt.  
Certains ont redoublé.

Source : Cnesco d'après ministère de l'Éducation nationale et Ined - © Observatoire des inégalités

Source : ministère de l'Éducation nationale - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Le rapport des chances : il compare les chances d'accès en seconde d'une catégorie à une autre. Les chances d'une catégorie donnée sont mesurées par le rapport entre la part de ceux qui accèdent en seconde et de ceux qui n'y accèdent pas. Par exemple, pour un enfant d'origine sociale favorisée, la « chance » d'accéder à la seconde en 1967 est de 77,8 % (part de ceux qui y accèdent) divisé par 22,2 % (part de ceux qui n'y accèdent pas), soit 3,5. Pour un enfant d'origine défavorisée, elle est de 23 % divisé par 77 % = 0,30. Le rapport de chances est de 3,5 divisé par 0,3 = 11,7.

## Taux de réussite au brevet des collèges selon l'origine sociale

Unité : %

### Taux de réussite

Agriculteurs exploitants	93,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	89,0
Cadres supérieurs	96,5
- dont professeurs et assimilés	97,9
Professions intermédiaires	91,6
- dont instituteurs et assimilés	96,8
Employés	86,2
Ouvriers	80,8
Ensemble	86,4

Source : ministère de l'Éducation nationale - © Observatoire des inégalités - 2015

- 
- Emplacement :

[Accueil](#) > [Catégories sociales](#) >

- Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/Les-inegalites-sociales-sont-fortes-des-le-primaire-et-le-college>